



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU CHS-CT DE LA DDFIP 92 SEANCE DU 11/10/2018

Après lecture de la déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques, la séance commence par le compte-rendu, par le Cabinet de psychologues ALIAVOX, de son rapport d'enquête sur les conditions de travail au Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels de Nanterre. Ce rapport fait suite à un droit d'alerte initié par la CGT suite à l'appel d'un collègue en situation avérée de risques psychosociaux au sein de ce service.

La direction a pris acte en séance des constats alarmants faits dans ce rapport.

Des groupes de travail du CHSCT seront menés sur ses bases en vue d'améliorer les conditions de travail des agents de ce service. L'organisation du travail au sein de ce service restructuré est directement mise en cause.

PRELEVEMENT A LA SOURCE:

La CGT alerte le directeur sur les flots d'usagers reçus dans les SIP depuis le mois de septembre. Cette affluence n'est pas uniquement due aux échéances habituelles. Sur certains sites, le nombre de contribuables reçus a été multiplié par deux par rapport à l'an dernier à la même période.

Cela augure de flux accrus d'usagers à partir de janvier 2019, date de mise en place du PAS. Les représentants CGT craignent que les collègues de l'accueil aient à faire face à une masse d'usagers mécontents.

La direction ne considère pas qu'il y ait lieu de s'inquiéter et prévoit une « légère augmentation de la réception » à partir de mi-janvier. Elle affirme que le flux de réception à l'accueil est lié à une « orchestration des medias » sur le PAS ! Elle reconnaît néanmoins qu'il reste des questions complexes à résoudre, et des bugs qui selon elle sont en voie de résolution.

Pour la direction, l'annonce de la mise en place de formations complémentaires pour nos collègues des SIP et des SIE sur deux jours ou deux jours et demi en complément de celles déjà effectuées devrait résoudre tous les problèmes !

Autrement dit, encore une fois, l'administration fait peser sur ses agents la responsabilité d'une réforme mal préparée et inutile, et les envoie sans état d'âme en première ligne pour absorber la colère des usagers.

La CGT interpelle la direction. Elle exige qu'aucun agent nouvellement arrivé ou agissant dans le cadre du service civique soit expédié « au front » de l'accueil sans formation.

AVIS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS SUR LE PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION 2018/2019

La CGT constate que, hormis la mise en place d'une formation spécifique et obligatoire pour les chefs de service, aucun plan d'action n'a été mis en oeuvre à ce jour par la direction.

L'avis rédigé par la CGT est adopté à l'unanimité par les représentants des personnels :

« Conclusion : les représentants des personnels sont toujours dans l'attente du plan d'action détaillé de la direction pour lutter contre les risques psychosociaux (RPS), qui devait être élaboré concomitamment au PAP.

Ils constatent encore une fois que les RPS découlent majoritairement de l'augmentation de la charge de travail induite par les réorganisations successives que les agents subissent depuis plusieurs années, dont le but est essentiellement de supprimer des effectifs et des services.

En conséquence les représentants des personnels émettent un avis défavorable sur le PAP proposé. »

AVIS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS SUR LES RESTRUCTURATIONS DES SERVICES (ASR) mises en place aux 1er septembre 2018 et 1er janvier 2019

L'ensemble des représentants des personnels émettent un avis défavorables sur les restructurations suivantes :

1/Transfert de l'activité « recouvrement de l'impôt » de la Trésorerie de Villeneuve-La- Garenne vers le SIP de Gennevilliers, le 1er janvier 2019.

2/Transfert de l'activité « recouvrement de l'impôt » de la Trésorerie de Bagneux sur le SIP de Montrouge, le 1er janvier 2019.

3/ Transfert de l'activité « recouvrement de l'impôt » de la Trésorerie mixte de Clamart au SIP d'Issy les Moulineaux, le 1er janvier 2019.

Elargissement des compétences SPL de la Trésorerie mixte de Clamart au 1er septembre 2018.

4/ Fermeture de la Trésorerie mixte de Malakoff le 1er septembre 2018 : Transfert de siège au SIP de Vanves pour la partie « recouvrement de l'impôt » en vue de sa fusion avec le SIP le 1er janvier 2019 et transfert de l'activité SPL à la Trésorerie de Montrouge.

5/ Fermeture de la Trésorerie mixte de Chatillon le 1er septembre 2018 : Transfert de siège au SIP de Vanves pour la partie « recouvrement de l'impôt » en vue de sa fusion avec le SIP le 1er janvier 2019 et transfert de l'activité SPL à la Trésorerie de Clamart.

6/ Transfert de la gestion des OPH de Courbevoie et Puteaux vers Nanterre au 1er septembre 2018.

7/ Transfert de la gestion des OPH de Châtillon et de Montrouge vers Antony au 1er septembre 2018.

8/ Création d'une cellule foncière au SIP de Levallois le 1er septembre 2018.

9/ Fusion des SIP de Sceaux Nord et Sceaux sud.

10/ Transfert du siège du SIE de Montrouge à Sceaux le 1er septembre 2018 et Fusion avec le SIE de Sceaux le 1er janvier 2019.

11/ Fermeture du SIE-C Nanterre La Défense et redistribution de ses compétences entre les SIE de Courbevoie et Suresnes pour partie le 1er septembre 2018 et en totalité le 1er janvier 2019.

12/ Réorganisation fonctionnelle et spatiale des divisions PGP. (Pour information)

FERMETURE DE L'OPDH DES HAUTS DE SEINE EN 2019

La direction annonce que, suite au passage du service en comptabilité commerciale à partir du 01/01/2019, la trésorerie qui gérait la comptabilité administrative va être supprimée.

L'avenir du redéploiement est incertain à ce jour. L'OPDH va proposer des détachements des agents actuels vers le nouveau service. Le nouveau service comptera 20 agents.

Une phase de concertation est en cours avec le préfet. Le service sera fermé au cours de l'année 2019.

Le nombre d'agents intéressés pour rejoindre le nouveau service est inconnu à ce jour.

Dans le cadre de la départementalisation l'affectation la direction annonce que l'affectation se fera selon les nouvelles règles. Les collègues seront affectés à la disposition du directeur.

Autrement dit ce sera la double peine pour nos collègues qui se retrouveront ALD dans un nouveau service si ils suivent la mission !

Cerise sur le gâteau : le directeur a demandé en séance que les représentants des personnels donnent un avis immédiat sur cette restructuration. Les représentants des personnels ont refusé de rendre un avis en séance. Le directeur a eu beau invoquer une « restructuration forcée imposée par le préfet et non du fait de la DDFIP du 92 », la CGT a répondu que cela ne changeait rien. Les avis rendus par les représentants des personnels doivent être motivés, et ne peuvent être rendus sans les informations requises a minima, notamment sur l'organisation et les conditions de travail dans le futur service. La direction devra revoir sa copie.

BUDGET

Le service de la logistique propose de faire un point prochainement sur les études acoustiques en cours dans certains services et propose un achat complémentaire de bras articulés pour les écrans.

En ce qui concerne le test de nouvelles lampes de bureau (éclairage LED) la CGT informe que ces dernières ont donné entière satisfaction dans les services « testeurs » (SIE de Sceaux), et propose des dotations complémentaires pour l'ensemble des services.

La CGT suggère d'allouer une partie des crédits restant pour améliorer les conditions d'accueil de la salle de convivialité du site de Nanterre Tivoli.

La direction étudie la possibilité d'un prestataire extérieur pour la réfection des peintures dans la salle de convivialité. Pour la salle de repos, plus petite, un coup de peinture pourrait être fait par le service logistique.

La GGT évoque le renouvellement des marchés formation qui devait être fait cette année, sur la base des cahiers des charges existants. Le service logistique s'en occupe et fera une proposition soumise au CHSCT.

QUESTIONS DIVERSES

Conditions de travail à la trésorerie amendes de Nanterre

La CGT s'inquiète de savoir si lors du retrait du revêtement des sols de la trésorerie amendes, le diagnostic amiante a bien été fait, notamment sur la colle de ce revêtement. La direction répond que ce diagnostic est systématiquement fait avant tout début de travaux.

Après l'avoir fait par mail, la CGT interpelle la direction sur les conditions de travail désastreuses des collègues de ce service : sécurité, éclairage et ventilation des locaux, standard défectueux, modalités d'accueil à revoir, etc...

La direction informe les représentants que le terminal de paiement du service vient d'être remplacé.

Sur l'éclairage des bureaux des adjoints, il sera possible de déplacer ces derniers dans d'autres bureaux si il y a de la surface disponible dans le service.

La CGT propose le déploiement de lampes à éclairage LED dans le service.

La direction a annoncé qu'elle avait validé récemment le dispositif de gestionnaire de file d'attente pour l'accueil des usagers, et proposé un changement de standard.

En ce qui concerne la sécurité (accès des personnels par une porte vitrée très visible et proche de l'entrée des usagers), la direction précise que ce point sera traité par le conseiller « sécurité » de la direction.

Un point sera fait lors d'un prochain groupe de travail sur les travaux d'amélioration en cours dans ce service.

Mise à jour des Diagnostics amiante (DTA)

La CGT indique que certains diagnostics n'ont pas été mis à jour dans le tableau présenté en séance alors que des travaux ont été faits sur certains sites. La direction répond que la mise à jour est faite tous les 3 ans.

Site de Saint Cloud : un nouveau courrier est en cours par la direction pour exiger à nouveau la mise à jour du DTA par le syndic gestionnaire de l'immeuble.

Le nouveau guide sur les mesures concernant l'amiante doit être présenté prochainement en séance par l'inspecteur santé et sécurité.

Fiches de signalement

Leur nombre est en baisse par rapport à l'an dernier (43 contre 53 en octobre 2017)

Registres Santé et sécurité au travail :

Site de Boulogne Jaurès : le dysfonctionnement de la fontaine à eau a été résolu.

Site de Clamart : la climatisation a été réparée

Site de Clichy : des dalles se décollent. Le service logistique va faire le nécessaire.

Site de Meudon : Les ouvrants ont été changés l'été dernier mais il y a encore des finitions à faire. Malgré les demandes du service logistique l'entreprise ne répond pas.

Rapports de visite

Des réponses ont été apportées par l'administration suite la visite de la Trésorerie de Sceaux et du site d'Issy les Moulineaux

Ces rapports seront évoqués lors d'une prochaine séance.

Par contre concernant les sites de Puteaux et Asnières, l'administration n'a toujours pas apporté à ce jour de réponses aux rapports de l'inspecteur santé et sécurité.